Modalité de participation à l'opération Printemps MICHELIN en Zone Loi Montagne

Du 01/04/2024 au 30/04/2024

Limitée aux 6500 premières inscriptions

Jusqu'à 100€ offerts pour les 6500 premières inscriptions pour l'achat de pneumatiques de la marque MICHELIN de la catégorie Tourisme, 4x4 et Camionnette (Eté, Hiver ou CrossClimate) de même dimension et de même gamme en chèque cadeau dématérialisé GLADY.

1. Offre valable pour les 6 500 premières inscriptions et pour tout achat, de deux (2) ou quatre (4) pneus MICHELIN (Eté, Hiver ou CrossClimate) de même dimension et de même gamme (Tourisme, 4x4, Camionnette), effectué entre le 01/04/2024 et le 30/04/2024 exclusivement dans les points de vente faisant partie des départements de France concernés par la loi montagne 2024 ou en Zone blanche. Liste des départements ci-après :

01, 03, 04, 05, 06, 07, 09, 11, 12, 15, 19, 21, 23, 25, 26, 30, 31, 34, 38, 39, 42, 43, 46, 48, 54, 57, 58, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 73, 74, 81, 82, 83, 84, 87, 88, 89, 90, 2A, 2B.

Opération promotionnelle ouverte uniquement aux points de vente physiques dans les départements cités ci-dessus. En cas de doute sur la participation de votre point de vente à l'opération, contactez-nous au 0800 904 555 du lundi au vendredi de 9h à 18h (appel non surtaxé depuis un poste fixe) ou via notre formulaire de contact sur https://promo.michelin.fr/contact.

L'opération promotionnelle n'est pas ouverte aux sites internet ne disposant pas de points de vente physiques.

Offre promotionnelle avec obligation d'achat réservée aux personnes physiques majeures ou personnes morales domiciliée en France Métropolitaine, Corse et Monaco inclus (hors DOM-ROM-COM).

Tout achat d'un (1) pneumatique à l'unité ne bénéficiera pas de cette offre.

Offre non cumulable avec toute autre offre et promotion Michelin en cours portant sur les mêmes produits MICHELIN, à l'exception du système de points lié au Programme de fidélité MICHELIN Better Motion (sous réserve d'acceptation et de respect des modalités du programme).

Pour bénéficier de l'offre, les pneumatiques MICHELIN doivent avoir été achetés en une fois, montés et équilibrés et doivent figurer sur la même facture, cette dernière devant être acquittée durant la période de l'offre susmentionnée (du 01/04/2024 au 30/04/2024).

* Consultez le nombre de **participations restantes** directement sur le site : https://promo.michelin.fr/promotions/printemps-2024

2. Offre limitée à une (1) participation par foyer (même nom et même adresse pour une personne physique majeure) ou une (1) participation par personne morale (même raison sociale, même adresse) domiciliée en France Métropolitaine, Corse et Monaco inclus (hors DOM-ROM-COM).

Une (1) seule dotation sera offerte pour une (1) même facture correspondant à un (1) véhicule.

3. L'Offre vous permet de bénéficier d'un chèque cadeau Glady dématérialisé à valoir dans plus de neuf cents (900) enseignes partenaires Glady dont le montant dépend du nombre et du diamètre des pneumatiques :

Tourisme, 4x4, Camionnette : Pour tout achat, de deux (2) ou quatre (4) pneus MICHELIN, Tourisme, 4x4 (Eté, Hiver ou CrossClimate) de même dimension et de même gamme, les montants sont les suivants :

Dimensions	2 pneus	4 pneus
16' et -	15€	30€
17′	30€	60€
18'+	40€	80€
19' et +	50€	100€

Les montants sont exprimés TTC (toutes taxes comprises).

- 4. Pour bénéficier de votre dotation sous la forme d'un chèque cadeau dématérialisé Glady uniquement (voir grille cidessus), vous avez jusqu'au 15 mai 2024 (jusqu'à deux semaines après la fin de l'opération) en respectant les modalités suivantes
 - Connectez-vous au site de l'opération : https://promo.michelin.fr/promotions/printemps-2024
 - Remplissez le formulaire de participation en indiquant impérativement un e-mail de contact valide. Cet e-mail est indispensable au traitement de l'opération pour l'envoi de la dotation en chèque cadeau dématérialisé Glady.
 - Scannez ou photographiez et mettez en ligne votre preuve d'achat de pneumatiques (facture). L'achat doit avoir été effectué au cours de la période de l'opération sus-indiquée. Votre facture doit être nominative, et comprendre le nom du point de vente (enseigne), ses coordonnées, la date d'achat, le nombre de pneus achetés, leurs dimensions, la gamme et la marque des pneus. La copie de la facture doit être intégrale et lisible. A défaut, la participation sera jugée non-conforme et ne sera pas prise en compte. Pour les achats effectués dans les dates de l'opération, mais pour lesquels le montage est réalisé après le 30/04/2024, le bon de commande dans les dates de l'opération devra également être joint avec la facture d'achat et de montage des pneumatiques. Le montage devra impérativement être effectué avant le 15/05/2024. A défaut, la participation ne sera pas prise en compte.
 - Vérifiez vos coordonnées et vos justificatifs puis validez votre participation. Une fois cette dernière validée, vous recevrez un e-mail de confirmation contenant un lien unique personnalisé vous permettant de suivre l'état d'avancement de votre dossier à tout moment (validation conforme ou refus, traitement en cours, envoi de la dotation en cours, etc...). Pensez à conserver cet email. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées entraînent la non-prise en compte de la demande d'inscription.
- 5. Dans un délai de 2 à 4 semaines suivant la réception du mail de conformité de votre participation, vous recevrez votre chèque cadeau dématérialisé Glady directement par e-mail.

Cette offre se limite au chèque cadeau dématérialisé Glady, toute autre forme de remboursement ou compensation sont exclues.

Cette dotation en chèque cadeau dématérialisé Glady sera valable pour une période maximale de 6 mois (à compter de la date de réception de l'e-mail contenant le chèque cadeau dématérialisé) dans plus de 900 enseignes (voir https://www.glady.com/enseignes) et ne pourra en aucun cas être remboursée, prolongée ou échangée contre toute autre dotation de quelque nature que ce soit. Vous êtes seul responsable de l'usage de votre chèque cadeau dématérialisé Glady.

Michelin décline toute responsabilité pour tous les incidents, dommages, sinistres et/ou accidents qui pourraient survenir aux consommateurs ou à leurs proches ainsi qu'à tout tiers liés à l'utilisation de leur dotation.

6. Informations complémentaires :

Offre valable pour les 6 500 premières inscriptions.

Toutes coordonnées, contenant des informations fausses ou erronées, entrainent la non-prise en compte de la demande d'inscription.

Toute inscription devra être effectuée exclusivement via le https://promo.michelin.fr/promotions/printemps-2024 et tout envoi de votre facture acquittée via les services postaux ne pourra être pris en compte. Les coordonnées indiquées lors de votre inscription doivent être identiques aux coordonnées renseignées sur la facture d'achat des pneumatiques. Toute demande illisible, incomplète, incompréhensible, erronée ou ne respectant pas l'ensemble des conditions énoncées ci-dessus ne pourra pas être satisfaite.

Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité, domicile et preuve d'achat. Pour ce faire, la société de gestion mandatée par Michelin, se réserve le droit de requérir la communication d'une copie des documents attestant de ces éléments. Toute fausse identité, fausse adresse, fausse preuve d'achat ou toute participation frauduleuse entraînera la nullité de la participation et du bénéfice de l'offre. En cas de doute raisonnable sur la véracité des éléments de participation, Michelin et son prestataire se réservent le droit de suspendre le paiement le temps d'effectuer toutes les vérifications nécessaires. Si la fraude est avérée, Michelin se réserve le droit de faire valoir ses droits par voie judiciaire.

Pour bénéficier de l'offre, les participants doivent avoir un accès à internet. Les frais de connexion ne seront pas remboursés.

Michelin en tant que responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité l'organisation et la gestion de l'opération promotionnelle. Les données traitées dans l'intérêt légitime de Michelin sont indispensables à ce traitement et sont utilisées par les services concernés de Michelin et le cas échéant de ses sous-traitants et prestataires dont certains peuvent se trouver en dehors de l'UE, notamment en Inde et aux Etats-Unis. En cas de transfert des données hors UE, des règles assurant la protection et la sécurité des données ont été mises en place. Le client peut en prendre connaissance en consultant la notice mise à sa disposition sur simple demande à la Direction Commerciale France. Les données sont conservées pendant une durée de trois (3) ans à compter de la fin de l'animation promotionnelle. Si vous avez consenti à recevoir des communications commerciales de la part de Michelin et ou de ses partenaires, les données seront conservées tant que vous n'avez pas retiré votre consentement ou que vous ne vous êtes pas désinscrit. Votre consentement peut être retiré à tout moment. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/79 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, appelé Règlement Général sur la Protection des Données (applicable en France depuis le 25 mai 2018), vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données pour des raisons légitimes, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données dans des cas définis par règlementation applicable. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès. La Direction commerciale de la MFPM, Service Marketing, Bâtiment A7, Place des Carmes-Déchaux, 63000 Clermont-Ferrand, ou contact@tc.michelin.eu, est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur le traitement. Vous avez également la possibilité d'écrire un courriel au service en charge de la protection des données personnelles à : privacy.fr@michelin.com. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL sur son site internet à : www.cnil.fr.

Michelin se réserve le droit d'écourter ou d'annuler l'opération à tout moment, en cas de force majeure ou d'évènements indépendants de sa volonté. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée et aucune indemnité ne saurait lui être réclamée à ce titre.

Pour toute réclamation, le participant pourra contacter le 0800 904 555 du lundi au vendredi de 9h à 18h (appel non surtaxé depuis un poste fixe) ou via notre formulaire de contact sur https://promo.michelin.fr/contact. Les réclamations concernant une demande de participation envoyées après le 15/06/2024 ne seront plus traitées. En cas de litige, les parties tenteront de trouver une solution amiable.

Les présentes modalités sont soumises au droit français. La participation à l'opération implique l'acceptation pleine et entière des présentes modalités.